

L'ÉCHANGE INDIVIDUEL EN SECTION GERMANOPHONE (COLLÈGE)

Quel que soit le groupe (A ou B) dans lequel étudie votre enfant, les SIS recommandent très fortement à chaque famille de mettre en place des périodes d'échange individuel tout au long de la scolarité au sein des Sections Internationales. En effet, au-delà des voyages organisés par les SIS pour tous les élèves, l'échange individuel offre la possibilité de développer le bilinguisme et la motivation de l'enfant à pratiquer quotidiennement la langue au travers d'une immersion totale et une expérience individuelle, tout en participant aux cours du correspondant à l'étranger.

La durée de l'échange doit être graduelle au fur et à mesure des années, avec à minima 1 semaine en 6ème, 2 semaines en 5ème et 3 semaines à partir de la 4ème. Nous recommandons également fortement de faire un échange de longue durée, dans le cadre d'un programme international (Brigitte Sauzay, Voltaire). Les échanges individuels sont organisés par les familles, mais la section peut vous mettre en contact avec plusieurs établissements scolaires en Allemagne. N'oubliez pas de rendre le formulaire « échange individuel » avant le 13 octobre.

Pour la réussite de l'échange, il est essentiel de respecter l'organisation suivante :

Pour accueillir un correspondant :

1. Dès que possible sur le site Internet (www.sis-sevres.net > collèges > échanges), vérifiez s'il reste de la place dans la classe. (En effet, un seul correspondant possible par classe). → Si oui, inscrivez votre demande en remplissant le formulaire sur le site.
2. Au minimum 1 mois à l'avance, préparez un courrier à l'attention du Chef d'Établissement du collège pour demander l'autorisation. Envoyez cette lettre à la Direction des SIS qui donne un avis avant transmission au Chef d'Établissement. (Vous trouverez une lettre modèle sur le site des SIS > collèges > échanges. Vous pouvez l'envoyer par mail à sabine.duart@sis-sevres.net) → Une réponse vous sera communiquée sous 8 jours par mail.
3. Prévenez le professeur principal de la classe par un mot dans le carnet de correspondance en lui demandant de bien vouloir prévenir les professeurs de la classe.
4. Achetez les tickets de cantine pour le correspondant à l'intendance.

Pour partir en échange :

1. Remplissez le formulaire sur le site Internet des SIS (collèges > échanges). Cela permet de suivre avec exactitude les absences.
2. Prévenez par courrier le Chef d'Établissement du collège. (Courrier modèle sur le site.)
3. Prévenez le professeur principal de la classe par un mot dans le carnet de correspondance en lui demandant de bien vouloir prévenir les professeurs de la classe.
4. Si l'absence est supérieure à 2 semaines consécutives sur le temps scolaire, il est possible de demander une réduction sur les frais de cantine à l'intendance. Écrivez pour ce faire un courrier spécifique à l'intendance.

Cordialement,
l'équipe de la section germanophone.
(contact : Joanna Ayaita, joanna.ayaita@sissevres.org)